



« LES OUBLIÉS DU NORD-KIVU »

ZOOM SUR LA CRISE HUMANITAIRE DANS CETTE
PROVINCE DE LA RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE
DU CONGO, AU 1ER MARS 2024



Jerôme GULLAUMOY/ICRF

INTRODUCTION

La situation humanitaire en République démocratique du Congo (RDC) s'est fortement dégradée depuis plusieurs mois du fait des conflits armés et d'autres situations de violence, notamment dans l'est du pays.

Au Nord-Kivu, l'activisme des groupes armés, dont les Forces démocratiques alliées (en anglais Allied Democratic Forces), et les opérations militaires menées contre eux se sont intensifiés, augmentant ainsi les besoins humanitaires dans une partie de la province. Plus au sud de cette même province, dans les territoires de Rutshuru, Masisi et Nyiragongo, des affrontements entre plusieurs acteurs armés, notamment l'armée congolaise et le Mouvement du 23 mars (M23), ont connu une résurgence en octobre 2023, provoquant d'importantes conséquences humanitaires pour

la population civile, faisant des morts et des blessés, entraînant des mouvements massifs de population, et limitant l'accès aux services sociaux de base.

L'augmentation du nombre d'acteurs impliqués dans les conflits constitue un défi. Une centaine de groupes, plus ou moins grands et organisés, se disputent le contrôle du territoire et des ressources. Les processus de démobilisation sont en cours, malgré des revers et un succès limité. Alors que l'attention médiatique se concentre sur d'autres conflits, il apparaît nécessaire de ne pas oublier la population de la RDC, dont la survie dépend bien souvent de l'aide humanitaire d'urgence. Sur les 113,6 millions d'habitants que compte le pays au total, l'ONU estime à plus de 25,4 millions le nombre de personnes qui auront besoin d'aide en 2024.

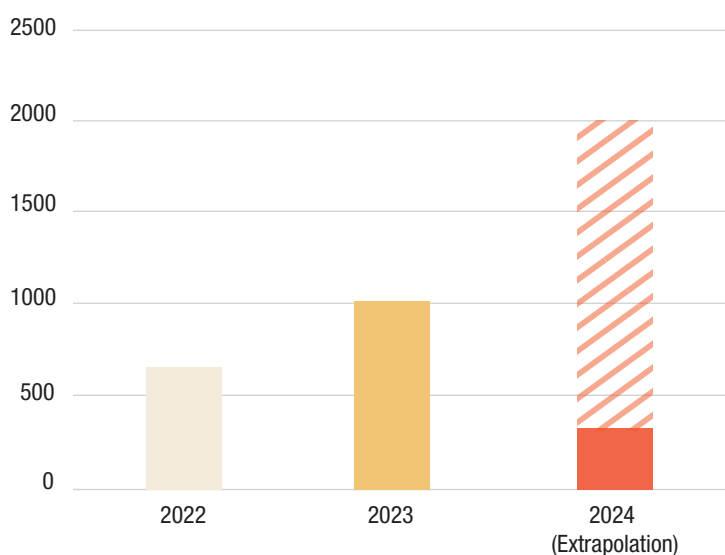
LES BLESSÉS DE GUERRE

Le bilan humanitaire et médical des violences est effroyable. La mort et les blessures sont une réalité quotidienne. Depuis l'intensification des combats, les personnes blessées par arme affluent régulièrement à l'hôpital CBCA Ndoshho soutenu par le CICR et situé à Goma, la capitale du Nord-Kivu.



Jonathan BUSACI NSALIMBI/CICR

Nombre de blessés par arme*



* Dans les hôpitaux soutenus par le CICR.

En 2023, dans les hôpitaux soutenus par le CICR au Nord-Kivu, plus de 1'000 blessés par arme, dont presque 200 femmes et 40 enfants de moins de 15 ans, ont été pris en charge. Cela représente une augmentation de 60% par rapport au nombre de blessés admis l'année précédente, et une augmentation de 112% pour le dernier trimestre 2023. Plus encore, les mois de janvier et février 2024 accumulent à eux seuls le double du rythme d'admission des blessés comparé à l'année 2023.

Les patients admis au CBCA Ndoshho souffrent, à plus de 75%, de blessures par arme à feu. La proportion des blessures par explosion est passée, quant à elle, de 1,72% (11 cas) à 7,18% (77 cas) entre 2022 et 2023.

Depuis la colline que l'on voit du camp, on entendait des affrontements depuis le matin. Soudain, vers 14 heures, une bombe est tombée dans le camp. Certaines personnes sont mortes et d'autres, comme moi, ont été évacuées ici en bus, dans la soirée. Un éclat m'a crevé l'œil droit et blessé à l'épaule. J'ignore où se trouvent mes autres enfants. Je sais seulement que ma fille de 16 ans a aussi été blessée au cou. J'estime que j'ai de la chance même s'il ne me reste qu'un seul œil, car certains sont morts et d'autres ont été amputés.

Garuka Furaha, 45 ans, déplacée à Sake depuis trois mois. Elle a été admise à l'hôpital CBCA Ndoshho le 12 février 2024.

Les proportions des chirurgies abdominales (laparotomies) et thoraciques ont augmenté respectivement de 86% et de 322% entre 2022 et 2023, ce qui reflète la gravité des lésions et la complexité des interventions.

Depuis la reprise des combats en octobre 2023 au Nord-Kivu, le CICR a observé dans l'hôpital de Ndosho qu'il soutient, que 40% des blessures de patients proviennent d'artilleries lourdes. Les conflits urbains causent d'innombrables morts parmi les civils et des souffrances extrêmes. Lorsque les villes, villages ou camps de déplacés sont bombardés et pilonnés, la grande majorité des victimes sont des civils. L'utilisation d'armes explosives à large impact - grosses bombes, missiles, roquettes, mortiers et obus d'artillerie - a souvent des effets indiscriminés. Ces armes sont conçues pour les champs de bataille ouverts, mais lorsqu'elles sont utilisées dans des zones urbaines densément peuplées, elles peuvent infliger des destructions, des blessures et des morts considérables.

Du fait des contraintes d'accès sécurisé et pour faire face au nombre croissant de blessés, le CICR travaille en partenariat avec divers acteurs (CBCA Ndosho, Croix-Rouge de la République démocratique du Congo, Médecins Sans Frontières, autorités sanitaires en lien avec les structures de santé périphériques, etc.) afin d'assurer l'évacuation sanitaire des blessés. En février 2024, la capacité d'accueil de la structure médicale est passée de 64 lits à plus de 120 lits, avec la mise en place de lits sous tentes (cinq tentes d'une capacité totale de 46 lits).

La plupart des patients arrivent à l'hôpital à moto. Alors quand on entend le bruit des motos, nous sommes vraiment stressés, car cela signifie que des patients vont commencer à arriver. Étant donné la situation, ce sont souvent des blessures graves et le transport constitue un problème. Beaucoup de blessés sont arrivés ici trop tard faute de moyen de transport.

La prise en charge est complexe. On se retrouve avec beaucoup de blessures et le taux d'amputation est élevé, des amputations traumatiques. Nous constatons actuellement une augmentation des blessures par explosion.

*Abdou Rahmane Boubacar Sidibé,
chirurgien du CICR travaillant à l'hôpital
CBCA Ndosho de Goma.*



LES SOINS DE SANTÉ EN DANGER

C'est lorsque des combats éclatent que les services de santé sont les plus nécessaires, mais c'est aussi à ce moment-là qu'ils sont les plus vulnérables face aux attaques.

Cette violence peut perturber le système de santé alors même que la population en a le plus besoin. Certains blessés ne succombent pas à leurs blessures, mais meurent de n'avoir reçu les soins médicaux nécessaires à temps. Des communautés entières sont privées de services vitaux, tels que les soins de santé maternelle, les services de garde d'enfants et la vaccination. Parfois, la perturbation est si grave que tout le système s'effondre.

En 2023, le CICR a enregistré plusieurs événements portant atteinte à l'accès aux soins de santé, dont la majorité ont eu lieu à Goma. La majorité de ces actes de violence à l'encontre

des services de santé impliquent l'intrusion d'hommes armés dans les établissements de santé et des situations dans lesquelles le personnel de santé est contraint d'enfreindre les règles d'éthique médicale ou d'autres règles protégeant les blessés et les malades. Le respect et la protection des soins de santé sont au cœur des préoccupations du CICR et de son dialogue avec les porteurs d'armes.

La résurgence et l'amplification des affrontements rendent en outre difficile la livraison de médicaments et de ressources médicales aux structures de santé de ces zones de conflits. Les structures médicales encore fonctionnelles souffrent des pénuries de médicaments et leurs infrastructures se détériorent sous le poids de l'augmentation du nombre de personnes déplacées, de malades et de blessés.





Province du Sud-Kivu, Sange. Une assistante psychosociale (vue de face) et une victime de violences sexuelles lors d'une séance de conseil au foyer pour femmes de la ville. Le CICR soutient des refuges pour femmes dans les deux Kivus, dans lesquels sont prises en charge les victimes de violences. (Février 2021)

LES VICTIMES DE VIOLENCES SEXUELLES

En RDC, les violences sexuelles dans le cadre des conflits représentent un problème qui ne date pas d'hier et qui perdure. Pendant les conflits qu'a connus la RDC dans les années 1990, des violences sexuelles ont été commises par différents porteurs d'armes et à large échelle. Aujourd'hui encore, ces graves violations tendent à être banalisées. Le CICR met un point d'honneur à défendre les victimes et à prévenir les risques de violences sexuelles dans le cadre de conflits. Plusieurs générations d'enfants ont été témoins de violences sexuelles commises contre leurs mères, leurs pères, leurs frères et leurs sœurs. Cette forme de violence est devenue courante, mais elle conduit pourtant à un rejet systématique des victimes.

Selon le groupe de coordination chargé des violences basées sur le genre (VBG) au Nord-Kivu, au cours des trois premiers mois de 2023, les signalements de VBG à l'encontre de jeunes filles et de femmes dans la province ont augmenté de 37% par rapport à la même période en 2022.

Les infrastructures et les ressources humaines manquent cruellement pour soutenir les

victimes. Malgré la gratuité des médicaments — notamment du kit post-viol — mis à disposition des victimes de violences sexuelles par le ministère de la Santé, les problèmes logistiques de déploiement dans les structures de santé et en matière de sécurité de l'accès physique (conflits armés, barrières payantes, routes en très mauvais état...) constituent des obstacles majeurs à l'accès aux soins.

En matière de violences sexuelles, le CICR se donne comme priorité de prévenir ces violences et d'y remédier. Il rappelle constamment aux parties aux conflits leurs obligations en matière de prévention des violences sexuelles, qui constituent des violations graves du droit international humanitaire (DIH), mais également en matière de poursuites et d'enquêtes après la survenue de ces crimes. Conformément au protocole national de prise en charge des survivants de violences sexuelles, le CICR s'occupe à la fois de l'aspect physique de ces violences et de leurs conséquences psychologiques. Rappelons que les victimes sont encore trop souvent rejetées par leur communauté après avoir subi des violences sexuelles.

À cause de la guerre qui a trop duré dans notre région, le viol est devenu un fait bénin. Même les jeunes garçons se permettent de violer des femmes âgées. J'ai été violée deux fois en revenant du champ par de jeunes hommes qui avaient l'âge de mon fils. Depuis ce jour-là, j'ai perdu ma dignité. Moi et les autres femmes qui empruntons le même itinéraire pour aller aux champs, nous avons décidé de toujours nous munir de paquets de préservatifs : si nous tombons entre les mains des violeurs, nous leur proposons en toute humilité d'utiliser un préservatif. Cela nous a beaucoup aidées à ne pas tomber enceintes et ne pas être répudiées par nos maris, qui souvent n'acceptent pas de continuer à vivre avec une femme qui a été violée. Cette façon de faire nous a aussi aidées à ne pas attraper de maladies sexuellement transmissibles.

Avec l'appui du CICR, nous connaissons déjà les bons comportements à adopter pour se protéger contre les viols, comme aller au champ en groupe, éviter les chemins isolés, se faire accompagner par nos maris ou par des garçons adultes...
Ce que nous souhaitons, c'est que la guerre se termine et que nous puissions vivre simplement notre vie comme par le passé.

Justine* (*nom d'emprunt),
victime de viols au Nord-Kivu

LE CALVAIRE DES DÉPLACÉS

Avec un total de sept millions de personnes déplacées à l'intérieur du pays, la République démocratique du Congo a atteint, en 2023, [le chiffre de déplacés le plus élevé jamais enregistré](#) selon l'ONU¹. L'est de la RDC compte au moins 5,5 millions de déplacés, dont 2,5 millions dans la seule province du Nord-Kivu.

Si les personnes ont tendance à fuir vers Goma ou d'autres grandes villes, certaines se retrouvent coincées dans des zones forestières très enclavées. Seulement 20% des personnes déplacées accèdent à des camps où elles peuvent recevoir l'aide d'organisations humanitaires. Les autres, accueillies par la population locale qui ploie elle-même sous le poids immense d'années de violence, bénéficient difficilement de l'aide humanitaire, qui a du mal à leur parvenir faute d'accès sécurisé ou du fait d'obstacles logistiques.

De plus, les combats récents ont touché les principaux axes de desserte agricole qui relient soit différentes villes du Nord-Kivu entre elles, soit celles du Nord-Kivu à celles du Sud-Kivu. Le manque d'approvisionnement a de lourdes conséquences sur la sécurité alimentaire et sur les activités économiques, notamment à Goma, qui compte plus d'un million d'habitants et accueille au moins 600 000 personnes déplacées.

La satisfaction des besoins primaires (nourriture, abris, eau, hygiène et assainissement, articles ménagers ou encore accès aux soins de santé) reste une préoccupation quotidienne, tant pour les personnes ayant trouvé refuge dans des sites de déplacés que pour celles hébergées au sein de familles d'accueil.

¹ Selon le rapport des Nations Unies du 30 octobre 2023.

RÉCITS DE PERSONNES DÉPLACÉES

Je me suis enfuie avec mes petits-fils et d'autres enfants ayant perdu leurs parents lors des combats. Nous vivons à 20 personnes dans une même maison que je loue 24 000 francs congolais (10 dollars) par mois. Je suis sans travail. On m'a déjà demandé de libérer les lieux, faute de moyens. Il est difficile de trouver de la nourriture, de se faire soigner ou d'avoir de l'eau potable. Nous souffrons énormément.

Imelde Kavira, 55 ans, déplacée depuis plus d'un an à Oïcha, au Nord-Kivu

À ce jour, j'en suis à mon quatrième déplacement. Faute d'avoir suffisamment à manger, nous avons à chaque fois dû retourner occasionnellement dans nos villages pour chercher de quoi nous nourrir, même si c'était encore dangereux. De nombreux déplacés ont dû fuir, abandonnant les stocks de récoltes dans les maisons et se retrouvant forcés d'attendre l'aide alimentaire.

Mamy, 35 ans, mère de huit enfants à Kazumba dans le territoire de Rutshuru, au Nord-Kivu



LES FAMILLES SÉPARÉES

Les violences dans l'est du pays ont provoqué d'importants déplacements de population et séparé des milliers de familles. Les besoins en matière de rétablissement des liens familiaux, notamment pour les enfants non accompagnés ou séparés, sont considérables dans l'est de la RDC et particulièrement au Nord-Kivu.

Ces trois dernières années, sur les quelque 2 400 personnes en moyenne ayant eu besoin de rétablir le contact avec leurs proches, 80% étaient des enfants.

Pour chaque enfant ramené à la maison, le CICR et les volontaires de la Croix-Rouge de la République démocratique du Congo effectuent un travail de recherche minutieux pour retrouver les familles. Les contraintes ne manquent pas, du défaut d'informations sur les personnes recherchées – surtout lorsque la demande est formulée par des enfants –, à la géographie complexe du pays, en passant par le caractère hautement instable de la situation sécuritaire dans plusieurs zones.

Certains des enfants séparés de leur famille pendant les déplacements vivent dans les sites de déplacés en compagnie d'autres familles, qui sont des familles d'accueil temporaires, majoritairement des voisins ou des membres de la famille élargie qu'ils connaissent. D'autres enfants se prennent en charge tout seuls, suivant le rythme des autres personnes déplacées sur le site.

Certains viennent à la cabine téléphonique (installée par le CICR et gérée par la Croix-Rouge de la RDC pour des appels gratuits) accompagnés d'un voisin, d'un ami adulte, d'un membre de la famille élargie ou tout seuls. Ils ont l'air tristes, abattus, désespérés. Ils se présentent avec les numéros de téléphone de leurs parents qu'ils ont mémorisés. Certains d'entre eux avaient pris soin de les noter sur des bouts de papier, s'ils ne sont pas aidés par l'adulte qui les accompagne. Très souvent, c'est quand ils entendent la voix de leurs parents qu'ils retrouvent le sourire et se sentent soulagés de l'incertitude ou de la peur de ne jamais revoir leur famille.

Faustin Hakiza, volontaire de la Croix-Rouge dans le territoire de Rutshuru, au Nord-Kivu



Province du Nord Kivu, Kanyaruchinya, à 10 km de Goma. Pour aider les personnes déplacées à avoir des nouvelles de leurs proches, le CICR a installé des cabines téléphoniques où les gens peuvent passer des appels. (Mai 2022)

Province du Nord-Kivu, Goma. Un des enfants du centre SOS Grand Lac pour anciens enfants soldats. (Août 2006)



WOJTEK LEMBRZYŃCZAK

LES ENFANTS ASSOCIÉS AUX FORCES ARMÉES OU AUX GROUPES ARMÉS

Le recrutement et l'utilisation des enfants dans les conflits ont significativement augmenté. Les adolescents, en particulier les jeunes garçons, sont les plus à risque². En RDC, plus de 1100 cas ont été confirmés par l'ONU entre janvier et septembre 2023³.

Si beaucoup d'enfants sont recrutés de force, d'autres rejoignent volontairement les porteurs d'armes, soit pour y trouver un moyen de subsistance, soit dans l'intention de défendre leur communauté. Cette vie de violence et d'errance a de multiples conséquences pour les enfants : blessures (entraînant parfois de lourds handicaps), grossesses précoces, impossibilité d'accéder à l'éducation ou aux soins de santé, détresse psychologique, arrestation ou détention, et parfois rejet par la communauté.

À travers son programme de protection de l'enfance, le CICR soutient les enfants sortis des forces et groupes armés et les enfants vulnérables au risque de recrutement dans la province

du Nord-Kivu, en vue de faciliter leur accès à la scolarisation ou à la formation et à des opportunités économiques. Ces activités sont réalisées en étroite collaboration avec les familles des enfants concernés et comprennent un volet de sensibilisation à la problématique du recrutement des enfants dans les communautés concernées.

Le CICR soutient également des centres de transit et d'orientation qui hébergent des enfants par le biais de dons de matériel, et offre ses services de protection des liens familiaux en vue de prévenir les séparations familiales et de réunir les enfants et les parents que la violence avait séparés.

En outre, à travers son dialogue confidentiel avec les différents porteurs d'armes, le CICR s'efforce d'œuvrer à prévenir ce phénomène. Par ailleurs, grâce à son travail en détention, le CICR sensibilise aussi les autorités au traitement de ces enfants lorsqu'ils sont détenus, afin qu'ils bénéficient des protections juridiques et judiciaires en vigueur en RDC, conformément au droit congolais et au droit international.

² Enfants associés aux forces armées ou aux groupes armés – CICR

³ RDC : un nombre record de violations graves à l'encontre des enfants — UNICEF

LA RÉPONSE DU MOUVEMENT INTERNATIONAL DE LA CROIX-ROUGE

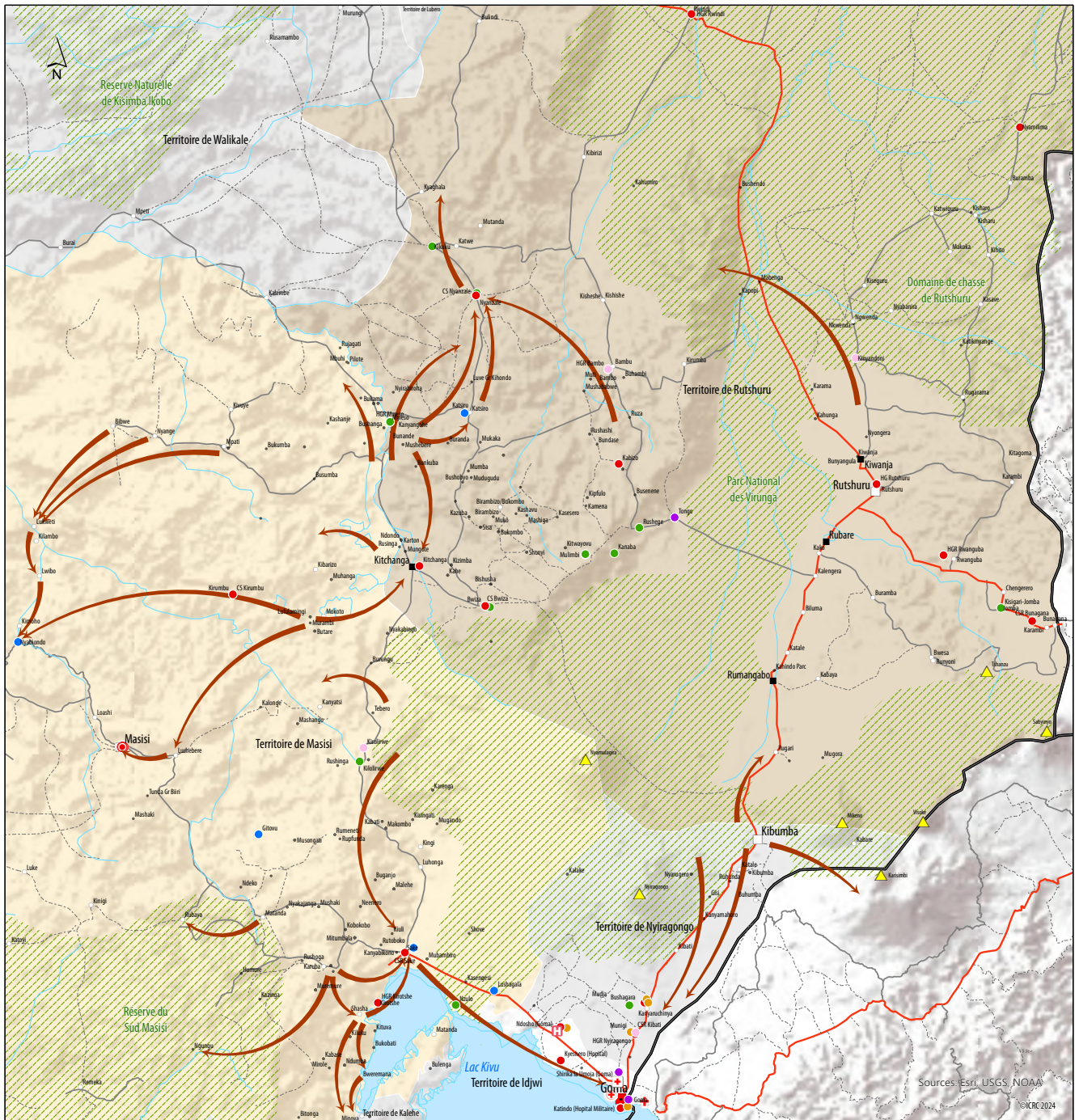
Le CICR est présent en République démocratique du Congo depuis 1960. Depuis 2019, la délégation du CICR est aussi installée en République voisine du Congo. En République du Congo, le CICR développe ses activités conjointes avec la Croix-Rouge congolaise dans 5 départements (Brazzaville, Pool, Plateaux, Cuvette et Likouala) touchés par les conséquences de conflits et par d'autres situations de violence en RDC et en République centrafricaine, dans les domaines de la protection des liens familiaux, de la communication, ainsi que de la préparation et de la réponse aux situations d'urgence. En RDC, le CICR s'efforce de répondre aux

besoins d'urgence des personnes touchées par les conflits, les aide à bénéficier de soins de santé appropriés, notamment en matière de santé mentale et de soutien psychosocial, et les aide à gagner en autonomie. Il rend visite aux détenus, aide à rétablir le contact entre les personnes séparées, réunit les enfants et leurs familles et travaille en collaboration étroite avec la Croix-Rouge de la République démocratique du Congo. L'organisation promeut aussi la connaissance et le respect du droit international humanitaire (DIH) et d'autres normes pertinentes.

Province du Nord-Kivu, territoire Nyiragongo, Kanyaruchinya. Le CICR organise une distribution alimentaire pour les personnes déplacées ayant fui les affrontements entre l'armée congolaise et le Mouvement du 23 mars (M23). (Décembre 2022)



OPÉRATIONS CICR DANS LA ZONE TOUCHÉE PAR LE CONFLIT, DE OCTOBRE 2023 À FÉVRIER 2024



République Démocratique du Congo:
Province du Nord-Kivu. Opérations CICR dans la zone touchée par le conflit
Mars 2024

Sources : Référentiel CICR
 Date : 01.03.2024
 Préparé par : Jean-Baptiste Kamanampata
 Validé par : Florimond NDAJOU, Regional Print Prod. Officer, RCC/DKR
 Doc: KIN2400226_CO_THM_SEC_A3_P_Operations_OCR_zone_conflit_M23_290224
 Distribution : Publique

- | | | | | | |
|--|--|--|--|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> + Sous-délégation CICR + Bureau CICR + Antenne CICR | <ul style="list-style-type: none"> ■ Chef-lieu de province ■ Chef-lieu de territoire et ville ■ Cité et centre important ■ Localité importante | <ul style="list-style-type: none"> Frontière pays Territoire de Rutshuru Territoire de Masisi Autres territoires | <ul style="list-style-type: none"> — Route nationale — Route régionale — Route locale — Rivière — Lac — Parc et réserve — Montagne | <ul style="list-style-type: none"> + Croix-Rouge RDC + Hôpital de Ndosha, soutenu par CICR + Localité touchée → Mouvement de populations (Source CICR) | <ul style="list-style-type: none"> ● Actions Croix-Rouge de Octobre 2023 à Février 2024 ● Sécurité Economique ● Eau et Habitat ● Santé ● Protection ● Coopération ● Prévention |
|--|--|--|--|--|--|





EN 2024, LES PRIORITÉS PRINCIPALES DU CICR EN RDC SERONT LES SUIVANTES :

- garantir la protection des civils vivant dans des situations de conflits armés, en vertu du DIH et d'autres normes, en rappelant aux autorités compétentes et aux porteurs d'armes leurs droits et leurs obligations ; poursuivre le dialogue engagé avec les acteurs non étatiques (groupes armés et autres porteurs d'armes) ou ceux qui peuvent les atteindre, dans un même objectif ;
- améliorer l'accès à la santé des communautés touchées par les conflits ;
- fournir des soins d'urgence, de la nourriture et de l'eau, en donnant la priorité à ceux qui ont les plus grands besoins en matière de protection, et qui sont difficiles d'accès pour la plupart des autres acteurs ;
- assurer une réponse adaptée aux besoins des communautés au moyen d'un dialogue de proximité avec elles, conjointement avec la Croix-Rouge de la République démocratique du Congo ;
- assurer le maintien des liens familiaux entre les membres de mêmes familles séparés par les conflits ou la violence ;
- réunir les enfants non accompagnés ou séparés — y compris ceux anciennement associés aux groupes armés — et leurs familles ;
- renforcer la durabilité de son impact humanitaire en engageant — avec les autorités, les partenaires du Mouvement et d'autres — des initiatives à plus long terme, telles que le renforcement des capacités des chirurgiens nationaux et de la Croix-Rouge en RDC et l'amélioration des infrastructures d'eau dans les zones urbaines ;
- veiller au respect du bien-être et de la dignité des détenus auxquels le CICR a accès, en particulier les personnes détenues en lien avec les conflits ; et aider les autorités détentrices à améliorer leur traitement et leurs conditions de vie.





NOTRE APPEL À L'ACTION

Le CICR rappelle qu'en vertu du droit international humanitaire, les personnes civiles et les personnes hors de combat doivent être respectées et protégées. Les attaques à l'encontre de civils et de biens de caractère civil sont interdites. En outre, lors de la conduite des hostilités, toutes les précautions pratiquement possibles doivent être prises pour les épargner afin d'éviter et, en tout cas, de réduire au minimum les pertes en vies humaines dans la population civile, les blessures aux personnes civiles et les dommages causés aux biens de caractère civil.

Les structures médicales, les ambulances et le personnel de santé doivent être respectés et protégés. Face à l'augmentation exponentielle des besoins de la population civile, il est également essentiel que les parties aux conflits continuent de faciliter l'accès rapide et sans encombre des secours humanitaires afin que les civils dans le besoin continuent d'avoir accès aux biens et aux services essentiels à leur survie.

Nous portons assistance aux personnes touchées par un conflit armé ou d'autres situations de violence partout dans le monde, mettant tout en œuvre pour améliorer leur sort et protéger leur vie et leur dignité, souvent en collaboration avec nos partenaires de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge. Nous nous efforçons en outre de prévenir la souffrance par la promotion et le renforcement du droit et des principes humanitaires universels.

Dans les zones de conflit, les communautés savent qu'elles peuvent compter sur notre soutien : nous travaillons en étroite coopération avec elles afin de comprendre leurs besoins, et menons toute une série d'activités d'importance vitale pour y répondre. Notre expérience et notre savoir-faire nous permettent de réagir de manière rapide, efficace et impartiale.

-  facebook.com/CICRenRDCongo
-  twitter.com/CICR_Afrique
-  instagram.com/cicr.afrique
-  Numéro vert 47 22 22

Délégation du CICR en RDC
32, Papa Iléo avenue
PO Box 7325 KIN 1
Kinshasa – Gombe
T +243817006061 / 817172159
Email : kin_kinshasa@icrc.org
www.cicr.org
© CICR, Mars 2024

